Cant-Quentin-en-Yvelines

TRAPPES

UN CONSEIL MUNICIPAL
SOUS TENSION
À L'APPROCHE
DU SECOND TOUR

Actu page 9

Le Technocentre touché par le plan de réduction des coûts de Renault ?

Dossier page 2

Les syndicats du
Technocentre ne
connaissent toujours
pas les détails du plan
d'économies annoncé
par le constructeur
automobile le 29
mai. En attendant,
de nombreuses
hypothèses sont faites
sur l'avenir du site.





SQY
Carrefour de la
Malmedonne :
la passerelle
piétonne maintenue pendant
les trayaux

■ GUYANCOURT

Municipales : Le maire sortant s'allie avec les écologistes Page 6

■ LES CLAYES-SOUS-BOIS

Municipales : Stéphanie Jamain se retire

MAUREPAS

Début de concertation pour la reconstruction de la halle du marché Page 7

■ PLAISIR

Le collectif Plaisir entraide victime de son succès Page

■ FAITS DIVERS

Trappes: Incendie du poste de police municipal, un suspect identifié Page 10

BASEBALL

L'annulation totale de la saison bouleverse les Cougars Page 12

CULTURE

Plaisir : Des Estivales 100 % Covidcompatibles auront lieu cet été Page 14

PLAISIR

DEUX NOUVELLES VOIES CYCLABLES VONT TRAVERSER LA VILLE

Actu page 7



TRAPPES Le centre

Le centre de santé municipal renommé en hommage au docteur Jacques Fribourg



SQY
UVSQ:
mobilisées
face au Covid,
deux
étudiantes
en médecine
témoignent



visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact: pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux 02 DOSSIER

Le Technocentre touché par le plan de réduction des coûts de Renault?

FARAH SADALLAH

Les syndicats du Technocentre ne connaissent toujours pas les détails du plan d'économie annoncé par le constructeur automobile le 29 mai. En attendant, de nombreuses hypothèses sont faites sur l'avenir du site.

ne réorganisation des activités du Technocentre à Guyancourt », peut-on lire dans les colonnes du Monde ou encore d'Usine Nouvelle. Ce sont les annonces qu'a faites le constructeur automobile français, lors de la présentation de son plan de réduction des coûts, en conférence de presse, le 29 mai. Néanmoins, très peu d'informations ont été révélées pour le moment sur l'avenir du Technocentre. Alors les différents syndicats émettent des hypothèses. « On a quelques informations qui sont des suppositions. Actuellement, on n'est pas certains de la finalité de la chose », affirme Sébastien Jacquet délégué syndical central adjoint au sein de l'ingénierie et du tertiaire à Force ouvrière et secrétaire de section syndicale au Technocentre.

Tel qu'il a été annoncé, le plan vise à supprimer 15 000 emplois dans le monde, dont 4 600 en France, et à réaliser 2 milliards d'euros d'économies sur trois ans, qui toucheront notamment la fabrication, les frais généraux et l'ingénierie. Cette dernière devrait faire l'objet d'une réduction des coûts à hauteur de 800 millions d'euros, et d'une « optimisation de l'utilisation [de ses] centres de R&D à l'étranger et de [sa] sous-traitance », comme l'indique Le Monde, en reprenant les annonces du constructeur. Sachant que le secteur phare du Technocentre est l'ingénierie, soit 60 % de ses effectifs, selon Germain Rault, délégué syndical à la CFDT sur le site guyancourtois, qui reconnaît une surchauffe dans ce domaine d'activité. Le site devrait être touché par le plan

de réduction des coûts. « On coûte trop cher au niveau de l'ingénierie », confirme Sébastien Jacquet.

Mais le flou demeure encore aujourd'hui. « On n'a aucune visibilité », poursuit-il. Les syndicats apprennent par voie de presse les avancées du projet, comme la suppression du site industriel de Choisy-le-Roi (Val de Marne), qui mobilise actuellement les salariés et syndicats de Renault. « C'est bizarrement conduit. On ne comprend pas bien. Les annonces sont faites dans la presse avant qu'elles ne soient faites auprès de nous. On a été sidérés et mécontents de cette façon de faire. L'entreprise a dérogé à un dialogue social », considère Valérie Sonnefraud, responsable du CFE-CGC, le syndicat des cadres du Technocentre.

Néanmoins, un comité central social et économique du groupe doit avoir lieu le 16 juin sur le site de Guyancourt. Sera alors remis le dossier détaillé du plan de réduction des coûts au niveau de la France. Et encore une fois, selon les informations de Valérie Sonnefraud, le comité ne portera pas uniquement sur le Technocentre, mais sur tous les sites de France.

Alors, certains syndicats font déjà des suppositions sur la manière d'appliquer le plan au niveau du site guyancourtois, notamment au regard du peu de communication qu'ils ont pu avoir en interne. « La direction commence à envoyer des petites infos au fur et à mesure. Elle envoie des signaux », reconnaît Jean-Loup Leroux, ingénieur au



Tel qu'il a été annoncé, le plan vise à supprimer 15 000 emplois dans le monde,

Technocentre et militant à la CGT. Il fait référence aux communications en interne de Gilles Le Borgne, le nouveau directeur de l'ingénierie du groupe Renault, auparavant en charge de la direction qualité et ingénierie de PSA.

La plupart des syndicats du site de la marque au losange ont parié sur une réduction du nombre de prestataires et de sociétés de prestation. « Gilles Le Borgne veut diminuer le nombre d'entreprises de prestation et le nombre de prestataires pour maîtriser les coûts », affirme Sébastien Jacquet. Dans un article des Échos sur « La nécessaire révolution de l'ingénierie », le journal mentionne que « les sous-traitants qui resteront ne travailleront plus au Technocentre de Guyancourt ».

Sachant que les prestataires automobiles seraient environ 2 700 sur le site de Guyancourt et depuis janvier, leur nombre aurait diminué, selon Jean-Loup Leroux. « Au 1er avril, il y a toute une partie des prestataires qui ont vu leur contrat s'arrêter, illustre-t-il. Le but, c'est que les salariés prestataires ne travaillent plus sur le site et à terme, Renault va demander aux sociétés de prestation d'ouvrir des sites dans des pays à moindre coût.»

Cette perte de sous-traitants laisserait craindre « une perte d'expertise pour Renault », suppose Sébastien Jacquet, délégué syndical central adjoint à Force ouvrière. D'autant plus que le plan de suppression de postes pourrait se matérialiser en départs volontaires ou anticipés et dans tous les cas ils ne seront pas remplacés. « *Je crains qu'on* s'affranchisse de certains métiers vitaux comme dans l'électronique, l'automatisation, les achats », confie-t-il.

Mais la directrice générale par intérim du groupe, Clotilde Delbos, citée dans l'article des *Échos*, rassure : «*La France* restera le cœur de notre ingénierie, où se

concentreront les technologies de pointe, à forte valeur ajoutée. » En effet devraient être conservés en France, les véhicules électriques, le moteur E-tech, la connectivité ou encore l'architecture électronique, selon elle.

D'ailleurs, la récente intégration de Renault au consortium européen de fabrication de batteries électriques - réunissant notamment PSA et Total -, annoncée le 26 mai, pourrait bien maintenir, voire renforcer la R&D au sein du Technocentre, selon l'analyse du député de la première circonscription des Yvelines Didier Baichère (LREM). Puisqu'il s'agirait de fabriquer ses propres batteries en France, afin de concurrencer l'Asie. «Je ne suis pas inquiet pour le Technocentre. J'y vois des signes positifs sur la préservation de la $R \mathcal{E}D$ », indique-t-il. Le député assure également que le groupe compte tout faire « pour maintenir le niveau d'apprentis et développer les compétences ». En revanche, il va regarder avec attention ce qui attend les sous-traitants.

Le nombre de « chefs » pourrait également se voir affecté par le plan d'économies. « D'après la direction de Renault, il y aurait trop de chefs », rapporte Jean-Loup Leroux. Un responsable pour 12 collaborateurs serait la norme. Ce n'est apparemment plus le cas. « Certaines équipes sont trop petites. [...] On se rend compte qu'on a encore des équipes de deux personnes », révèle Sébastien Jacquet, qui confirme que dans la nouvelle organisation, il y aura beaucoup moins de managers avec une meilleure répartition. Germain Rault de la CFDT abonde : « C'est dans la balance de revenir à des niveaux d'encadrement moins importants. Ça fait partie du sujet. La direction doit rendre

Cette situation serait le résultat d'un trop grand nombre de promotions au rang de manager. Selon Sébastien Jacquet, les collaborateurs passent forcément par le management dans leur carrière. Aujourd'hui, ils seraient trop nombreux. « On ne peut pas proposer à tout le monde de devenir manager », assure le délégué syndical central adjoint. Cela durerait depuis plusieurs années. « On voyait déjà bien la limite de notre fonctionnement avant la crise de 2008 », constate Germain Rault, délégué syndical de la CFDT. Mais ce dernier n'est pas inquiet. « Ça va le faire, on est chez Renault, on a l'habitude. À Guyancourt, on est plus préservés que sur le site de Choisy-le-Roi. »

Au total, le syndicat de la CFDT table sur un potentiel départ volontaire ou anticipé, de 1 000 à 1 400 personnes, au regard de la taille de l'établissement, qui compte près de 15 000 salariés en comptant les prestataires. L'article des Échos fait le même pronostic : « [Le Technocentre] verra ses effectifs réduits de quelque 1 500 salariés. »

Au-delà des suppressions de postes. Le plan de réduction des coûts de la marque au losange pourrait bien retarder le programme de modernisation du Technocentre, E-TCR. Commencé en 2018, il doit durer cinq ans. Il vise à transformer intégralement les espaces de travail pour les rendre plus modernes et collaboratifs. (lire La Gazette datant du 21 mai 2019). Un premier bâtiment, nommé Odyssée a commencé à sortir de terre avec la pose de sa première pierre le 27 novembre. Sa livraison étant prévue pour l'été 2020, celle-ci pourrait se voir repoussée. Selon Sébastien Jacquet, la direction aurait dit qu'il n'y aurait pas de report. Pourtant « il y a eu un ralentissement », observe-t-il.

En attendant que ces hypothèses soient confirmées ou non, les syndicats préparent leur mobilisation, qui n'est pas simple. Certains d'entre eux ont manifesté devant l'usine Renault à Choisv-le-Roi. Le syndicat des cadres, CFE-CGC a montré son mécontentement en refusant de siéger au CSE du Technocentre le 29 mai. Mais le télétravail limiterait leurs actions, selon Jean-Loup Leroux. « Au niveau du Technocentre, c'est compliqué de communiquer (avec les salariés, Ndlr) et de mobiliser », affirme même Sébastien

Contactée par la rédaction, la direction du Technocentre de Guyancourt n'a pas souhaité nous accorder d'interview pour le moment : « Le temps est dédié aux échanges avec nos partenaires

Comment s'est passé le confinement pour les salariés du Technocentre ?

La grande majorité des salariés du site de Renault à Guyancourt était en télétravail pendant le confinement et l'est toujours aujourd'hui. Selon Germain Rault, délégué syndicat à la CFDT au Le syndicat des cadres, la CFEsalariés sont encore chez eux en activité partielle à 50 %.

Et cette situation aurait bien été vécue pour 90 % des salariés, selon une enquête de la CFDT sur le confinement et le télétravail, publiée en mai 2020. En effet, ils n'ont pas eu de problèmes techniques. En revanche, le syndicat pointe le taux d'activité à 50 % avec une charge de travail qui serait restée à 100 % et qui aurait été difficile à vivre. « Officiellement, il fallait arrêter de travailler à 13h. Mais certains ont

dû continuer au-delà. », suppose Jean-Loup Leroux, ingénieur au Technocentre et militant à la

CSE du Technocentre, 85 % des CGC, a également réalisé un sondage. Selon Valérie Sonnefraud, responsable du syndicat au Technocentre, des équipements et du mobilier adaptés manqueraient au domicile des collaborateurs.

> Mais « globalement les gens se sont bien débrouillés », poursuit-elle, même si elle reconnaît un petit pourcentage de personnes qui ont eu du mal. Des risques psychosociaux seraient à présager. Sachant que cette situation pourrait durer jusqu'en septembre, selon le syndicat de la CFDT : « Ça risque de devenir la norme. »



+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ + DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Carrefour de la Malmedonne : la passerelle piétonne maintenue pendant les travaux

Le maire de Maurepas a annoncé que la passerelle piétonne, qui permet de rejoindre la gare de La Verrière au-dessus de la RN10, devrait être maintenue pendant l'aménagement du carrefour de la Malmedonne.

► DAMIEN GUIMIER



Même si la décision définitive de poursuivre ou non le projet n'a pas encore été officialisée par l'État, le projet d'aménagement du carrefour de la Malmedonne continue d'évoluer. Ce dernier consisterait à enfouir la nationale 10 sur une longueur de 350 mètres au niveau de la gare de La Verrière afin de créer une liaison jusqu'à Maurepas en reliant la RD13 à la RD213 (voir *La Gazette* du 26 novembre).

« Nous avons obtenu de l'État, en ayant fait pression, que, au moins le temps des travaux, la passerelle puisse être maintenue », a expliqué le maire de Maurepas.

Au cours de l'importante concertation de fin 2019, l'annonce de la démolition de la passerelle piétonne pendant les travaux avait inquiété les riverains. Elle devrait finalement être maintenue, comme l'a indiqué le maire de Maurepas, Grégory Garestier (DVD), lors de son Facebook live du 20 mai.

« Nous avons obtenu de l'État, en ayant fait pression, que, au moins le temps des travaux, la passerelle puisse être maintenue, pour éviter de faire tout le tour vers le [pont] Schuler, a ainsi répondu Grégory Garestier à un internaute. Après, la passerelle sera déposée parce qu'il y aura un plateau urbain qui sera construit à 130 m de la passerelle

actuelle [...]. » Le maintien de la passerelle pendant les travaux nous a également été confirmé par l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Si cette avancée semble avoir été obtenue, le projet d'aménagement de la Malmedonne est encore dans l'attente d'une décision officielle de l'État. « Le bilan de la concertation est en cours de validation par les services du ministère et, lorsqu'elle sera prise, la décision de poursuivre ou pas le projet sera publiée par la préfecture », nous indique la Direction des routes Île-de-France, le maître d'ouvrage du projet, qui dépend du ministère de la transition écologique.

La passerelle sera détruite ensuite

Si le projet reçoit l'aval des services de l'État, les études seront approfondies et la prochaine étape impliquant les Saint-Quentinois devrait être l'enquête publique, qui dévoilera plus en détails le réaménagement de la Malmedonne. Cette étape était initialement prévue pour fin 2020 ou 2021, « normalement, parce qu'avec le déconfinement, tout a été bousculé », a rappelé le maire de Maurepas lors de son Facebook live de mai. Selon le planning initial, les travaux sont prévus de 2024 à 2026.

GUYANCOURT

La bibliothèque de l'UVSQ met en place les « *Prêts* à emporter »

Jusqu'au 16 juillet, ce dispositif permet aux étudiants de réserver des livres en ligne et de venir les récupérer sur rendezvous.

Alors que les Bibliothèques universitaires (BU) de l'UVSQ restent fermées jusqu'à nouvel ordre, celle situé à Guyancourt reprend les prêts de livres. Comme annoncé sur son site internet, bib.uvsq.fr, la BU met en place un guichet « Prêts à emporter » du 9 juin au 16 juillet. Ce dispositif permet de « réserver des livres en ligne et récupérer votre commande suite à un RV fixé au préalable », explique la BU.

Il suffit de se rendre sur bib.uvsq.fr pour sélectionner les documents et les réserver. La BU prend ensuite contact pour fixer un rendez-vous et les modalités de retrait. Les livres prêtés peuvent ensuite être rapportés du mardi au jeudi, entre 11 h et 16 h. « Ce service est accessible à toute la communauté UVSQ et au public extérieur déjà inscrit, souligne l'université. Le port du masque est conseillé avant toute interaction avec le personnel de bibliothèque. »

I EN BREF

TRAPPES Le centre de santé municipal renommé en hommage au docteur Jacques Fribourg

La structure municipale va prendre le nom de cet urgentiste, retraité de l'hôpital de Trappes, engagé bénévolement dans la lutte contre le Covid-19, qui a contracté la maladie et en est décédé.



« En mémoire de ce professionnel de santé courageux et méritant, la Ville souhaite dénommer le centre de santé municipal, en hommage au docteur Jacques Fribourg », a souligné l'adjoint à la culture de Trappes.

La Ville rend hommage au docteur Jacques Fribourg. Le conseil municipal du 2 juin a décidé que le centre de santé municipal prendrait le nom de cet urgentiste, retraité de l'Hôpital privé de l'Ouest parisien (Hpop), qui s'est mobilisé bénévolement dès le début

de l'épidémie pour lutter contre le coronavirus, avant de contracter la maladie et de succomber à ses conséquences le 25 avril.

« Médecin urgentiste de grande renommée, Jacques Fribourg était l'un des fondateurs du service des urgences de l'Hpop, où il a passé l'essentiel de sa carrière avant de prendre sa retraite en septembre dernier, a rappelé Philippe Gueroult, adjoint à la culture, lors du conseil municipal. Jacques Fribourg n'avait jamais réellement quitté le métier, il continuait à aider les personnes ayant besoin de soins urgents à la régulation du Samu 78. »

« Un des fondateurs du service des urgences »

Fin avril, le décès du docteur Jacques Fribourg avait soulevé une vague d'émotion dans le département, tant chez ses anciens collègues que dans le monde politique ou celui de la santé. « En mémoire de ce professionnel de santé courageux et méritant, la Ville souhaite dénommer le centre de santé municipal, en hommage au docteur Jacques Fribourg », a souligné Philippe Gueroult.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

EN BREF

SQY organise un drive pour distribuer ses composteurs

Les kits composteurs proposés par Saint-Quentin-en-Yvelines peuvent désormais être récupérés à côté de l'hôtel d'agglomération, à Trappes, sous forme de drive.

L'Agglomération reprend sa distribution de composteurs destinés aux Saint-Quentinois. Depuis le mercredi 3 juin, la distribution a repris au centre technique communautaire, situé au 4 rue des Charmes à Trappes, sous forme de drive. « Cette nouvelle formule permettra au conducteur de charger lui-même son véhicule », indique Saint-Quentin-en-Yvelines dans un communiqué.

Pour rappel, l'Agglomération propose de doter les habitants de composteurs depuis l'année dernière. Les personnes intéressées peuvent faire une demande de composteur sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette dernière prend en charge la moitié du coût de l'équipement pour les logements individuels, soit 25 euros, et la totalité du coût pour les logements collectifs. Un suivi gratuit est proposé pendant la remise du matériel et ensuite.

Gratuit pour les logements collectifs

«En cohérence avec les nombreux enjeux environnementaux soutenus par Saint-Quentin-en-Yvelines, le compostage permet de réduire de 30 % le volume de déchets collectés, rappelle le communiqué de l'Agglomération. En 2019, plus de 1 000 composteurs ont été distribués. Le compostage a également un impact non négligeable sur la réduction de l'incinération et sur l'enfouissement des déchets composés d'eau.»



MAUREPAS La secrétaire d'Etat Brune Poirson en visite à la déchetterie

Les sept déchetteries de SQY ont rouvert depuis le 4 mai, uniquement sur rendez-vous, et ont augmenté leurs capacités d'accueil la semaine dernière.

YVELINES

Une cellule d'accompagnement pour les entreprises yvelinoises

Le préfet a mis en place une cellule opérationnelle de soutien des entreprises pour les accompagner.

Une Cellule opérationnelle de soutien des entreprises (COSE) a récemment été mise en place par le préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, afin de veiller à ce que les entreprises mobilisent bien toutes les mesures exceptionnelles de soutien gouvernemental. Entre autres, il s'agit d'être en droit de bénéficier du « recours à l'activité partielle, l'octroi de délais de paiement d'échéances fiscales et sociales et de remises d'impôts directs, la constitution d'un fonds de solidarité pour les TPE, et le déploiement, via le réseau bancaire, d'une enveloppe de prêts garantis par l'État, pour un montant de 300 milliards d'euros », précise le communiqué de presse de la préfecture, datant du 25 mai.

Pour ce faire, la COSE peut être saisie auprès de la direction départementale des finances publiques, ou via une demande directe du responsable de l'entreprise, ou sur recommandation du commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises, ainsi que du médiateur du crédit aux entreprises.

Les journalistes du Parisien réclament le retour des pages locales

Depuis le confinement, les cahiers départementaux du quotidien francilien ont été remplacés par des pages régionales, limitant l'information locale. Les journalistes locaux veulent leur retour.

▶ DAMIEN GUIMIER

Quand les pages départementales du Parisien seront-elles de retour, et sous quelle forme? Cette question inquiète les journalistes du quotidien francilien. En effet, alors que les lecteurs du Parisien pouvaient lire chaque jour leur actualité locale dans des cahiers départementaux spécifiques, le confinement a mené la direction du journal à les remplacer par un seul cahier régional commun, condensant l'information locale des huit départements franciliens et de l'Oise. Un format maintenu depuis le déconfinement.

Les journalistes des éditions locales du Parisien craignent la disparition des cahiers départementaux dans le cadre du nouveau projet éditorial qui doit être présenté par la direction le 16 juin. Un rassemblement était organisé devant le siège du journal le 4 juin et une pétition en ligne a déjà reçu plus de 5 500 signatures. « On demande le retour des



Un cahier régional commun remplace les pages départementales dans toutes les éditions du *Parisien* depuis le début du confinement.

cahiers départementaux le plus vite possible », résume un journaliste de l'édition yvelinoise du *Parisien*.

Le cahier unique pour tous les départements d'Île-de-France est de temps en temps utilisé, en cas de « pépins » ou pendant l'été, explique-t-il. Actuellement, il est composé d'une page de « Une » différente pour chaque édition départementale, suivie de pages fran-

ciliennes communes. En parallèle, des articles locaux sont publiés sur internet uniquement. « Donc ça fait énormément d'économies de papier, des économies de plaques en rotative, etc., poursuit le journaliste. Chose qu'on comprend, vu qu'on était aussi en configuration de chômage partiel (pas dans les éditions locales, Ndlr), avec plein de CDD arrêtés [...], que la vente des numéros s'est effonSauf que les cahiers départementaux n'ont toujours pas fait leur retour et les journalistes locaux craignent que la direction ne souhaite pas les rétablir. « Ça ne nous convient absolument pas, tranche-t-on chez les journalistes du quotidien. D'abord parce qu'on considère que ce maillage départemental est essentiel pour une bonne couverture de l'information. Et affaiblir les départementales, c'est affaiblir le journal parce que c'est là que beaucoup de sujets prennent vie. Les éditions départementales sont l'ADN, le cœur du journal. »

Les journalistes du Parisien ont en tout cas reçu de nombreux soutiens, notamment de la part de la sept conseils départementaux franciliens, dont Pierre Bédier (LR), ont par exemple adressé une lettre commune au PDG du groupe Les Echos-Le Parisien. « S'il est parfaitement compréhensible que [les cahiers départementaux] aient été suspendus durant le temps de la crise sanitaire et remplacés par un cahier unique pour les départements d'Île-de-France et de l'Oise, leur disparition est de nature à nourrir une grande inquiétude de notre part », écrivent-ils ainsi.

Selon nos informations, les cahiers départementaux ne devraient pas

faire leur retour tout de suite, pas avant le 16 juin et la présentation d'un nouveau projet éditorial pour Le Parisien et ses éditions. Dans un communiqué envoyé le 8 juin, le quotidien indique que ce nouveau projet vise à « accélérer la transformation numérique du Parisien ». Le journal y explique devoir « contenir les dégâts économiques » causés par la crise sanitaire, qui viennent « s'ajouter à la crise structurelle de mutation qui traverse la presse, celle de la transition digitale ».

« Accélérer la transformation numérique du Parisien »

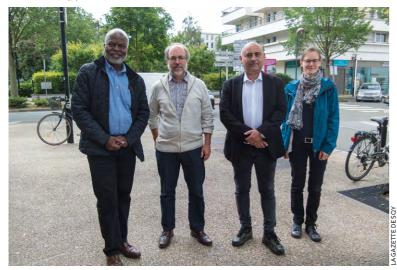
classe politique. Les présidents des « Ces deux phénomènes réunis font que le modèle économique du Parisien, déjà fragilisé avant même le covid-19, n'est plus tenable », indique le communiqué du journal. Ce dernier insiste cependant sur un maintien de l'actualité locale : « Le nouveau projet éditorial confortera Le Parisien dans sa double dimension, nationale et locale, insistet-il. C'est important de le redire au moment où certains s'interrogent sur sa place demain: l'information locale et le journalisme de proximité font partie de son identité. Mais de nouveaux modes de traitement de l'information seront proposés afin d'adapter les contenus aux pratiques numériques. » 🔳

GUYANCOURT

Municipales : Le maire sortant s'allie avec les écologistes

François Morton (DVG, liste DVG) et Olivier Pareja (SE, liste Éco) ont annoncé la semaine dernière que leurs listes fusionnaient pour le deuxième tour.

▶ DAMIEN GUIMIER



« Ce n'est en aucun cas un rassemblement de circonstances pour des raisons purement électorales », tranche François Morton (2e à droite), le maire sortant.

Le maire sortant, François Morton (DVG, liste DVG), renforce encore un peu plus sa place de favori pour le deuxième tour des municipales. Sa liste « Guyancourt pour tous 2020 », arrivée largement en tête le 15 mars avec 42,02 % des votes, a en effet fusionné avec la liste participative « Décidons ensemble à Guyancourt » représentée par Olivier Pareja (SE, liste Éco), qui s'était classée dernière en réunissant 16,45 % des suffrages. Les deux têtes de listes expliquent s'être réunies autour de « valeurs communes », avec la possibilité d'apporter « une complémentarité

de visions et d'expérience ».

« Ce n'est en aucun cas un rassemblement de circonstances pour des raisons purement électorales », tranche François Morton pendant une conférence de presse organisée le vendredi 5 juin. Il avance que la période de confinement a été l'occasion pour les deux listes « de réfléchir et d'arriver aux mêmes conclusions ».

« D'abord, on se connaît, poursuit le maire sortant. On a eu l'occasion de travailler ensemble pendant six ans, et le constat qu'on fait, c'est

qu'on a quand même été beaucoup plus largement d'accord que pas d'accord. » Pour rappel, en 2014, les deux hommes figuraient sur la liste de l'ancien maire François Deligné, mais Olivier Pareja avait ensuite pris ses distances avec la majorité. « Il pouvait y avoir des dissensions, il ne s'agit pas de les nier, indique François Morton. Mais, factuellement, on s'est bien aperçus que nos programmes étaient très largement convergents. » Il voit donc dans cette alliance « en total partenariat » l'occasion d'« apporter une forme d'expertise sur un certain nombre de dossiers ».

« Valeurs communes »

Un point de vue partagé par Olivier Pareja, qui avait été choisi collégialement pour représenter la liste participative « Décidons ensemble à Guyancourt ». « Sur les programmes, il y a un certain nombre de complémentarités, estime-t-il. Nous, on avait trois piliers qui étaient la démocratie participative, l'écologie et la solidarité. Je pense qu'en termes de solidarité, le programme de "Guyancourt pour tous" était en phase avec le nôtre. Donc on peut apporter des choses en particulier sur les deux autres piliers. »

Olivier Pareja reconnaît par ailleurs que cette fusion est également l'occasion pour « Décidons ensemble à Guyancourt » de faire davantage peser ses idées, alors que la liste était arrivée dernière du premier tour. « On avait le choix d'être dans l'opposition, de ne pas se présenter et retourner à nos associations pour faire du lobbying, et à un moment on se dit qu'il y a une opportunité (de fusion, Ndlr), confirme Olivier Pareja. On est convaincus qu'on fera plus avancer les choses comme ça. »

Sur les 35 noms composant la liste, huit sont donc issus de « Décidons ensemble à Guyancourt ». Le 28 juin, cette liste fusionnée fera face à Rodolphe Barry (SE, liste DVC) qui avait obtenu 22,70 % des suffrages au premier tour, et à Grégory Pape (LREM, liste LREM), arrivé troisième avec 18,82 % des voix. Mais d'autres tractations ont eu lieu depuis le premier tour. Dans un communiqué, Grégory Pape a indiqué avoir proposé à tous les autres candidats une fusion pour le deuxième tour, estimant que la crise sanitaire nécessitait « l'union sacrée ». Proposition qui n'a pas trouvé de réponse favorable chez les autres listes. De son côté, Rodolphe Barry nous confie avoir proposé une alliance à Grégory Pape, refusée par ce dernier. « Cette non-alliance pourrait être une occasion manquée d'alternance à Guyancourt », confirme Rodolphe Barry, qui ira donc seul mais ne s'« avoue pas vaincu ».

YVELINES

Des réductions sur des dizaines de sorties touristiques et culturelles

En plus de plusieurs sites touristiques et culturels yvelinois, le Pass malin offre désormais également des réductions pour des sorties dans les Hauts-de-Seine.

Le Pass malin est de nouveau proposé en 2020. Cette carte de réduction créée par le conseil départemental des Yvelines, téléchargeable sur passmalin.fr, permet de bénéficier de 15 % de réduction minimum « dans plus de 60 sites touristiques », dont certains situés dans les Hautsde-Seine depuis cette année.

« Le Pass malin ne nécessite absolument aucun abonnement ni engagement et est totalement gratuit, indique le Département sur yvelines-infos.fr. Il permet de faire vivre à l'année le tourisme de l'Ouest francilien. » Parmi les sites partenaires offrant des réductions, figurent par exemple France miniature à Élancourt, le zoo de Thoiry, des escapes game, l'accrobranche de Morainvilliers, le Parc aux étoiles de Triel-sur-Seine, ou encore de nombreux musées. En raison du déconfinement, il est conseillé de vérifier que le lieu où vous programmez une visite est bien ouvert.

EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Municipales : Stéphanie Jamain se retire

Arrivée quatrième du premier tour avec 15,94 % des voix, la liste « *Énergie positive* » était qualifiée pour le 28 juin mais a décidé de ne pas se présenter.



Une place de quatrième, la crise sanitaire et le refus de fusionner avec une autre liste ont convaincu la liste de Stéphanie Jamain (SE, liste Div) de ne pas se présenter au deuxième tour.

Sur les quatre listes ayant récolté suffisamment de voix pour prendre part au second tour des municipales, seules trois se présenteront face aux électeurs des Clayes-sous-Bois. La liste « Énergie positive », menée par Stéphanie Jamain (SE, liste Div), a en effet décidé de se retirer. Le 15 mars, sa liste était arrivée quatrième sur cinq avec 15,94 % des suffrages.

« Effectivement, nous avons fait le choix de ne pas nous représenter au second tour », nous confirme Stéphanie Jamain, consciente « d'avoir une responsabilité vis à vis de [ses] électeurs ». Une place de quatrième, la pandémie du Covid-19 qui rendait « compliqué » de « repartir en campagne de manière classique et de remobiliser » ont motivé ce choix. Mais pas seulement.

Refus d'une fusion

« On aurait pu fusionner puisqu'on a été approchés par deux listes, révèle Stéphanie Jamain. Mais comme on a voulu faire les choses de manière différente et ne pas se perdre en cours de route, on a fait le choix de ne pas fusionner. » Trois listes ont donc été déposées avant la date limite du 2 juin pour prendre part au deuxième tour : celles de Philippe Guiguen (DVD, liste DVD), de Nicolas Hue (Génération.s, liste DVG) et d'Anne-Claire Frémont (SE, liste DVC). ■

■ EN BREF

TRAPPES

Municipales : Le PS change son soutien

Le Parti socialiste a décidé de ne plus soutenir le maire sortant au profit de son ex-adjoint, arrivé en tête du premier tour.

Le fédération yvelinoise du Parti socialiste a décidé de changer de candidat pendant l'entre-deuxtours. Alors que le PS soutenait le maire sortant, Guy Malandain (DVG, liste DVG), il se range désormais avec Ali Rabeh (Génération.s, liste DVG), comme annoncé dans un communiqué du 3 juin. Le PS reproche à Guy Malandain d'avoir fait référence dans ses documents de campagne au soutien qu'il a reçu de la part de LREM et donc de marquer « sa distance avec sa famille politique d'origine ».

« On sera présents au deuxième tour »

Le maire sortant, qui a appris cette nouvelle par la presse, nous

explique son « incompréhension » et dénonce « des tractations politiques ». « Mon programme, en tant que tête de liste, est de gauche et progressiste, insiste Guy Malandain. Cela reste vrai car rien n'a changé depuis le premier tour. » Mais le retrait de ce soutien, tout comme sa troisième place au premier tour, n'enlève rien à sa motivation de se maintenir. « Notre liste est déposée, l'équipe est au boulot et on sera présents au deuxième tour, insiste le maire. Après, ce sont les habitants qui choisissent. »

De son côté, Ali Rabeh, arrivé en tête du premier tour, a expliqué au *Parisien* qu'il « *prend acte* » du soutien reçu du PS local et estime : « *C'est bien qu'il y ait enfin de la clarté vis-à-vis des électeurs* »

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

UVSQ: mobilisées face au Covid, deux étudiantes en médecine témoignent

Une grande partie des étudiants de la faculté de médecine de l'université se sont retrouvés au plus près des malades du coronavirus ces derniers mois. La Gazette a recueilli le témoignage de deux étudiantes.

► ALEXIS CIMOLINO



Éprouvées physiquement et moralement, elles-mêmes touchées par le virus, les deux étudiantes louent néanmoins la bonne ambiance et la solidarité au sein

La crise sanitaire n'a pas rimé avec confinement pour tous les étudiants de l'UVSQ. Ceux de médecine ont été mobilisés auprès des malades du coronavirus. La Gazette a recueilli le témoignage de deux étudiantes. La première, Alix Auféril, est en 4e année. Elle a alterné entre trois hôpitaux des Hauts-de-Seine : Ambroise Paré à Boulogne-Billancourt comme infirmière dans un service Covid soins continus, Foch à Suresnes pour des gardes aux urgences Covid, et Poincaré à Garches pour lequel elle a travaillé en régulation dans la cellule Covid au Samu.

Et l'étudiante n'a pas compté ses heures puisqu'elle effectuait « trois fois 12 heures par semaine en tant qu'infirmière », « une garde par semaine aux urgences », et « deux journées de régulation par semaine au Samu », racontet-elle. En soins continus, elle recevait notamment des malades « après leur passage en réanimation », « ou on les renvoyait en réanimation, donc je n'ai pas eu de décès directement, mais j'ai eu quelques cas graves ».

Dans ce contexte, l'entraide au sein du personnel soignant a été primordiale.

que l'on aurait pu l'imaginer, même si c'était très éprouvant », selon elle.

Cette bonne ambiance de travail a aussi permis de tenir face à l'éloignement physique par rapport aux proches. Car l'étudiante, qui vit chez sa mère, concède qu'elle avait « très peur de ramener quelque chose à la maison ». Autre difficulté : rentabiliser certains équipements. Elle précise notamment que ce sont « les surblouses qui ont le plus manqué ». Le manque de matériel, Claire Van Lambaart l'a surtout vécu lorsqu'elle a travaillé dans un Ehpad à Courbevoie. « J'y étais du 23 mars au 3 avril, et on n'était pas très bien protégés, il n'y avait pas de masques FFP2, pas assez de surblouses... », confie cette étudiante en 2^e année.

Elle a ensuite exercé en avril à l'hôpital Foch, « et là pour le coup, on était très bien équipés », assure cette Chesnaysienne. « Nos stages ont été annulés, et on a eu la possibilité d'aller aider, poursuit-

Un élan de solidarité qui a particulièrement touché la jeune femme. « Tout le monde était présent pour les autres en cas de difficultés psychologiques », évoque-t-elle. Ce qui a permis de rendre le quotidien « pas aussi horrible

> eu des tests négatifs, mais les médecins étaient formels quant au fait que c'était le coronavirus, affirme-t-elle. J'ai eu fièvre, maux de tête, j'ai fait des malaises à plusieurs reprises, j'ai eu des légères difficultés respiratoires, je ne pouvais pas me lever pendant cing jours. »

La 4^e année ajoute qu'il y a « eu quelques cas dans les étudiants en médecine, mais la plupart, ça n'a pas été très grave ». Elle a désormais repris son stage initialement prévu. « J'ai continué à côté au Samu, ajoute-t-elle. Maintenant, la cellule Covid est fermée, [...] on continue à répondre au téléphone, mais on ne gère pas que du Covid. [...] J'ai l'impression que l'on a moins d'appels concernant le

elle. C'était sur la base du volontariat, en tant qu'aide soignante et pas en tant

Elle effectuait des journées de 12 heures en travaillant quatre jours par semaine, en réanimation. Donc auprès des cas les plus graves. Elle confie d'ailleurs avoir assisté à « pas mal » de décès, mais loue, elle aussi, l'entraide dans les équipes, qui a permis d'atténuer les moments difficiles, comme la mort, « notamment de personnes jeunes et sans antécédents ». Même si, pour elle, le pire a été l'Ehpad. « J'y étais dans la période où ils ne

comptabilisaient pas encore les décès en Ehpad et ne testaient pas les personnes

âgées, évoque-t-elle. Il y avait énormé-

ment de cas, et de voir ces personnes dont

j'étais sûre qu'elles avaient le coronavirus

et qu'elles décédaient de ça, et ne rien pou-

voir faire pour elles, ça a vraiment été le

C'est aussi en Ehpad qu'elle pense

avoir contracté le virus, avec des

symptômes comme la gêne respira-

toire, les douleurs thoraciques, la perte

d'appétit, de poids, ou encore une

forte fatigue. « Je me sens mieux, mais

je ne suis toujours pas guérie. Ça fait 51

jours, et j'ai toujours, par exemple, pas de

goût, pas d'odorat, et des complications

liées au virus, expliquait-elle le 2 juin.

Pourtant, je n'ai pas de facteur de risque

Alix Auféril est elle aussi tombée

malade au plus fort de la crise. « J'ai

qu'étudiante en médecine. »

Claire Van Lambaart, elle, révise des partiels qu'elle devait passer cette semaine. Elle espère que le pire est passé mais préfère « ne pas exclure » un nouveau pic « pour que les gens restent le plus vigilants possible ». Quant à Alix Auféril, elle pense que le deuxième pic « ne sera pas aussi important ». Les deux étudiantes savent qu'elles seront de nouveau en première ligne le cas

EN BREF

PLAISIR Deux nouvelles voies cyclables vont traverser la ville

La municipalité a annoncé la semaine dernière que deux nouvelles pistes cyclables vont être créées d'ici la fin juin, dans la continuité de son plan en faveur des mobilités douces.



Les deux nouvelles pistes traverseront Plaisir d'Ouest en Est pour l'une, et du Nord au Sud pour l'autre.

Le plan vélo de la municipalité plaisiroise continue d'être déployé. Après la création d'une nouvelle piste cyclable aux Gâtines, deux nouvelles voies douces vont voir le jour entre le 15 et le 26 juin. « Les deux nouvelles pistes cyclables permettront aux Plaisirois et aux Plaisiroises d'utiliser plus facilement leur vélo pour aller faire une course ou se rendre au travail », indique la Ville dans un communiqué.

La première traversera la ville d'Ouest en Est, afin de relier la Boissière aux Clayes-sous-Bois en passant par le centre-ville et pour rejoindre la RD30. La seconde, du Nord au Sud, ira des Gâtines au centre-ville. Il ne s'agira cependant pas de pistes réservées aux vélos. Ces voies douces reposeront sur « différents principes d'aménagements [...] : zone de rencontre à 20km/h, voie verte, zone 30 et chaucidou (voie partagée, *Ndlr)* », détaille la commune.

Ces nouvelles voies douces seront pérennes, contrairement aux pistes cyclables temporaires que l'Agglomération va créer courant juin dans le cadre du déconfinement (voir La Gazette du 26 mai). Saint-Quentinen-Yvelines a d'ailleurs diffusé sur son site internet le plan des quatre lignes provisoires qui mailleront le territoire et formeront un réseau de 43 kilomètres. ■

I EN BREF

MAUREPAS Début de concertation pour la reconstruction de la halle du marché

Suite à l'incendie qui a détruit la halle du marché l'été dernier, la municipalité consulte les habitants et les commerçants pour définir le projet de reconstruction.

Dans la nuit du 31 juillet au 1er août 2019, la halle du marché avait été ravagée par un incendie. Pour sa reconstruction, la Ville sollicite l'avis des Maurepasiens au cours d'une concertation qui devait se tenir en début d'année (voir La Gazette du 14 janvier) mais débute enfin.

« Où reconstruire ? Quel type de halle? Pour répondre à quels besoins ? Autant de questions qui réclament votre avis », insiste le site internet de la commune. Pour exprimer leurs attentes, les habitants peuvent remplir un questionnaire, téléchargeable en ligne et à retourner en mairie à partir du 17 juin.

De plus, la concertation sera menée directement sur le marché, les samedis 20 et 27 juin de 9 h à 13 h, dans le respect des conditions d'hygiène sanitaire précise la Ville. « Et enfin, une réunion publique sera organisée à la rentrée, selon des modalités dictées par les conditions sanitaires », annonce le site internet municipal.

Réunion publique à la rentrée

« L'attractivité de la future halle du marché est un enjeu pour l'équilibre économique du centre-ville et des commerces sédentaires, estime le maire DVD, Grégory Garestier, sur maurepas.fr. C'est pourquoi la Ville consulte les commerçants, les clients et l'ensemble de la population avant la définition de tout projet architectural. » ■

L'UVSQ a apporté sa contribution face à la crise

navirus qui a mis à rude épreuve le système hospitalier. Ce qui s'est notamment traduit par des dons de matériel des UFR de santé et des sciences et des laboratoires de l'université « aux hôpitaux Ambroise Paré, Raymond Poincaré, André Mignot et Poissy-St Germain, [...], ainsi qu'à l'hôpital d'Antony », matériel comme des « charlottes, surchaussures, blouses jetables, boîtes de gants en latex et en nitrile (plus de 32 000), stocks d'éthanol ainsi que des lunettes et visières de protection », nous indique l'UVSQ par courriel.

L'UVSQ a apporté sa contribu- Par ailleurs, plusieurs chercheurs tion face à la pandémie de coro- de laboratoires de l'université « se sont mobilisés dans le cadre d'appels à projets de l'ANR (Agence nationale de la recherche, Ndlr) ou de projets sur fonds propres », notamment au sujet de la création et la réalisation de tests, fait aussi savoir l'UVSQ.

> Enfin, le média étudiant en ligne de l'université, lancé en octobre dernier et qui compte 27 contributeurs, a largement traité l'actualité liée à la pandémie à travers ses contenus, puisqu'« environ 50 articles » ont été publiés durant le confinement, selon l'UVSQ.

Le collectif Plaisir entraide victime de son succès

Créé pendant le confinement, un collectif de Plaisirois vient en aide aux habitants en leur donnant des masques et en faisant des distributions de plats faits maison. La demande est forte et les dons aussi.

FARAH SADALLAH

L'une est famille d'accueil et a créé sa marque de vêtements, l'autre travaille chez Ikea, est impliquée dans le monde associatif et est au conseil de quartier du Valibout. Ces deux femmes, Claudine Mentz et Aïssata Ly, ont voulu se rendre utiles pendant le confinement. « Je trouvais ça bizarre de rester chez moi et de ne rien faire alors que je peux aider », raconte Aïssata Ly. Toutes les deux ont alors décidé de monter le collectif Plaisir entraide, et rapidement les demandes alimentaires et de masques ont été nombreuses, tout comme le nombre de dons.

Repas maison pour 70 personnes

Tout a commencé depuis le balcon de Claudine Mentz. Elle livrait ses masques très colorés en wax par un système de poulies depuis sa terrasse. « Les mamies du quartier venaient sonner chez moi en bas et je leur descendais le sac », se rappelle-t-elle, assise dans son salon, entourée par des piles de masques, car les distributions ne se sont pas arrêtées.



Tout a commencé depuis le balcon de Claudine Mentz. Elle livrait ses masques très colorés en wax par un système de poulies depuis sa terrasse : « Les mamies du quartier venaient sonner chez moi en bas et je leur descendais le sac. »

Aïssata Ly continue, elle, de faire régulièrement des repas maison pour 70 personnes. Ils sont le plus souvent distribués à l'hôtel Formule 1 de Plaisir, transformé en hôtel social, pour loger plusieurs dizaines de familles et des sans-abris. « Ils sont sans cuisine dans l'hôtel. Il y a un micro-onde pour 70 personnes », révèle-t-elle.

Avec sa casquette de cuisinière, Aïssata Ly fait toujours dix repas en plus de sa commande initiale, pour en donner après aux plus démunis dans les quartiers. « On s'est aperçus qu'il y avait une grosse demande », confirme Claudine

> Plus de 700 repas ont été distribués et plus de 2 000 masques ont été donnés. Composé d'un

noyau dur de sept personnes et d'une vingtaine de collaborateurs, Plaisir entraide a également donné des masques et des confiseries aux pompiers de la commune, aux aides-soignants, aux ambulanciers... Tous les milieux sociaux les ont sollicités. « On avait des familles déjà à la rue qui étaient des habituées, des familles en situation précaire, des retraités, illustre Claudine Mentz. On avait même des ingénieurs qui nous ont contactés pour des masques. » Le collectif a également donné des vêtements, des poussettes, des serviettes hygiéniques, des brosses à dents, un fauteuil roulant, des savons bio...

« On a dû stopper aussi des dons »

Ces distributions ont été possibles grâce aux nombreux dons. « On s'est retrouvés à gérer quelque chose qu'on n'avait jamais fait avant. Une fois, j'ai reçu un don de 200 euros, s'étonne encore Aïssata Ly. On a dû stopper aussi des dons car on n'arrivait plus à stocker. » Sachant que ceux qui recevaient donnaient aussi en retour. « On a vraiment senti ce besoin de venir en aide », affirme Claudine Mentz. Et leur mission continue. Elles ont fait une distribution de repas cuisinés à l'hôtel social de Plaisir le mardi 2 juin à 17 h 30. Leur succès est tel qu'elles envisagent de créer une association. ■

YVELINES Pas de **RER C entre** Saint-Quentinen-Yvelines et Invalides ce week-end

Aucun train du RER C ne circulera entre ces deux stations les 13 et 14 juin, ainsi que les 27 et 28

Les habitués saint-quentinois du RER C vont devoir faire sans les week-ends des 13 et 14 juin, et des 27 et 28 juin. Aucun train ne circulera en effet pendant ces quatre jours entre Versailles-rive gauche et Invalides, ainsi qu'entre la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines et Invalides. D'après le blog de la ligne C, cette suppression de trains est due à « des travaux de mise en accessibilité dans les gares d'Issy, Meudon-Val Fleury et Viroflay-rive gauche ».

Les usagers du train sont invités à emprunter la ligne N du Transilien car elle dessert certaines gare de la ligne C « et certaines correspondances sont réalisables à pied », d'après le blog. Les lignes de bus 34, 169 et 171 vont également être renforcées entre Versailles, Saint-Quentinen-Yvelines et la station Pont du Garigliano à Paris. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur malignec.transilien.com.

EN BREF

COIGNIÈRES

La police municipale s'est équipée de VTT

Quatre VTT sont venus équiper les policiers municipaux coigniériens depuis fin avril. Ils offrent notamment un moyen pratique et écologique en complément de leurs modes de déplacement habituels.



« Ça change des patrouilles à véhicule ou à pied, et les gens apprécient, affirme le maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), à propos de ces VTT. Ça crée un sentiment de proximité. »

Depuis plus d'un mois, les Coigniériens auront peut-être remarqué que leur police municipale patrouille parfois en VTT. Quatre VTT sont venus équiper fin avril les six agents de la commune. « Ça change des patrouilles à véhicule ou à pied, et les gens apprécient, affirme le maire de Coignières, Didier Fischer (DVG). Ça crée un sentiment de proximité. Comme on a une police qui est beaucoup dans la prévention, cette proximité est nécessaire. [...] À vélo, c'est un

déplacement assez rapide, peut-être même plus, dans une ville comme Coignières, que la voiture, car la voiture, il faut aller la chercher, s'y installer, la démarrer. »

Un coût de 2 200 euros pour la Ville

La Ville a déboursé 2 200 euros pour les quatre vélos, et dote ainsi sa police d'un mode de déplacement supplémentaire. S'il précise que la municipalité est « encore dans l'expérimentation » avec ces VTT, Didier Fischer se dit ouvert à en racheter « deux autres dans l'année » si celle-ci s'avère concluante.

« En plus, c'est dans l'air du temps, ça nous évite d'utiliser des véhicules qui peuvent être polluants, souligne-t-il. C'est aussi une bonne chose dans la perspective que l'on s'est tracée d'entrer dans la transition écologique. » 🔳

EN BREE

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'Île de loisirs sera gratuite cet été

Dans un communiqué envoyé la semaine dernière, Othman Nasrou (DVD), conseiller régional et communautaire, a indiqué que l'accès en voiture serait gratuit aux Saint-Quentinois.

Les Saint-Quentinois pourront se rendre gratuitement à l'Île de loisirs en voiture du 1er juillet au 31 août. En temps normal, les habitants de l'agglomération disposent de trois entrées gratuite en voiture par an, qui sont ensuite facturées à 5 euros. Mais dans un communiqué envoyé la semaine dernière, Othman Nasrou (DVD) - conseiller municipal trappiste, communautaire et régional - a annoncé la gratuité pour cet été.

« Pour cela, il a fallu obtenir l'accord de l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, du Département des Yvelines et de la Région Île-de-France, et je suis heureux d'avoir été entendu par les exécutifs de ces trois collectivités qui administrent ensemble l'Île de loisirs », apprécie Othman Nasrou. Une

demande liée à la crise sanitaire

« Les Îles de loisirs ont une vocation sociale »

« Compte tenu de la crise, du fait que beaucoup de familles ne pourront pas partir en vacances, et que les Îles de loisirs ont une vocation sociale, la gratuité des accès a été donnée pour l'été », nous préciset-il. L'élu précise que les déficits pour l'Île de loisirs saint-quentinoise seront compensés par les collectivités et que les modalités de mise en place de la gratuité seront prochainement expliquées. L'accès à l'Île de loisirs est toujours gratuit pour les piétons

TRAPPES

Un conseil municipal sous tension à l'approche du second tour

Alors que le conseil municipal du 2 juin devait voter pour le maintien ou non d'Ali Rabeh et de deux autres élus dans leurs fonctions d'adjoints, ce dernier a préféré présenter sa démission.

► DAMIEN GUIMIER



Le conseil municipal du 2 juin a donné lieu à des réglements de comptes au sein de la majorité municipale, qui compte deux candidats aux élections.

La campagne des municipales a logiquement pesé sur le conseil municipal de Trappes du 2 juin. Dans les premiers points à l'ordre du jour de cette séance, la majorité du maire sortant, Guy Malandain (DVG, liste DVG), proposait aux élus de voter le maintien ou non d'Ali Rabeh (Génération.s, liste DVG) et deux de ses proches dans leurs fonctions d'adjoints. Ali Rabeh – arrivé en tête du premier tour devant Othman Nasrou (DVD, liste DVD) et le maire sor-

tant -, a préféré démissionner avec six autres élus avant que ces délibérations ne soient votées.

« Ça ne pouvait plus rester dans la confusion »

Ces délibérations concernaient donc Ali Rabeh et deux de ses soutiens, Anne-André Beaugendre et Christine Vilain. « J'ai été amené à supprimer les délégations à trois personnes qui ont fait un autre choix de parcours, et ça ne pouvait plus rester dans la confusion, explique le maire de Trappes. Et quand le maire prend les arrêtés de suspension de délégation, ce qui est son droit [...], il y a forcément au conseil qui suit un vote pour savoir si la fonction d'adjoint est maintenue ou pas. »

À l'issue du conseil municipal Guy Malandain explique avoir retiré les délégations de ces élus « parce qu'on ne peut pas faire campagne contre une personne et une équipe, et être délégué dans cette équipe, il y a un problème de choix et d'honnêteté intellectuelle ». Pourquoi alors avoir attendu l'entredeux-tours pour prendre cette décision? « Parce que je suis trop patient d'une part, et d'autre part, le contenu de certains propos a passé la limite du "je ne suis pas d'accord avec lui" », assure le maire sortant, mentionnant des arrachages d'affiches ou des commentaires « insultants et ridicules » écrits sur ces dernières pendant la campagne.

Mais avant que les élus municipaux ne puissent voter les délibérations, Ali Rabeh a fait une déclaration qui s'est conclue par l'annonce de sa démission avec six autres élus. « Nous espérions un conseil municipal totalement orienté vers la gestion de la crise, qui frappe si durement les Trappistes, avance Ali Rabeh, estimant que ce conseil est particulier « parce qu'il se réunit après un premier tour » qui a selon lui « établi une nouvelle hiérarchie politique » à Trappes. Au lieu de cela, vous convoquez un conseil municipal dont le premier point inscrit à l'ordre du jour consiste à régler vos comptes avec les élus [...] qui ont choisi de ne pas vous suivre pour votre cinquième candidature. »

Dressant les louanges de la « vie d'engagement politique très intense » de Guy Malandain et regrettant « d'avoir échoué » à le convaincre « de renoncer à cette ultime candidature », il a ensuite justifié sa démission. « Je ne voudrais pas que l'image que l'on retiendra de toi, en 2020, au terme d'une vie d'engagement au service de ta ville de cœur, soit celle d'un homme qui règle ses comptes avec les élus qui n'ont pas approuvé sa candidature », adresse Ali Rabeh au maire.

Othman Nasrou critique une « politique spectacle »

Comme six autres élus avec lui, il est donc allé remettre une lettre de démission au maire avant de sortir de la salle du conseil. Le non-maintien des élus à leur poste d'adjoint a malgré tout été voté, et a reçu une majorité de voix pour. Interrogé sur cette démission après la séance, Guy Malandain ne fait que peu de commentaires.

« Le cinéma de la démission a eu lieu, très bien. Ce sera une pellicule à ranger dans les archives », estime le maire. De son côté, Othman Nasrou, conseiller municipal d'opposition et deuxième du premier tour, fait un commentaire similaire en qualifiant cette séquence de « politique spectacle ». Les trois hommes s'affronteront en tout cas pour le second tour prévu le 28 juin, puisqu'ils ont déposé leurs listes avant la limite du 2 juin. ■

■ EN BREF

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des chauffeurs de bus militent pour l'installation de toilettes en gare

Les chauffeurs du groupe Hourtoule ont récemment obtenu la mise en place d'un bungalow de toilettes à Plaisir-Grignon, et réclament maintenant la même chose à Villepreux-Les Clayes.



Le bungalow de toilettes hommes-femmes a été installé fin mai à la gare de Plaisir-Grignon, après une longue bataille des chauffeurs de bus du groupe Hourtoule.

« C'est une première victoire, mais ce n'est pas suffisant. » Miguel Gomes, délégué syndical CFDT cars Hourtoule, se félicite de l'installation, le 28 mai dernier, d'un bungalow de toilettes hommesfemmes en gare de Plaisir-

Grignon, comme l'avaient rapporté 78 actu et Le Parisien.

Une installation obtenue après une bataille de cinq ans dénonçant l'absence de ces toilettes aux terminus. « En plus, on s'aperçoit que

quand il y a des toilettes à disposition, elles ne sont pas entretenues quotidiennement, ajoute-t-il. Du fait de cette crise sanitaire, il est urgent que nos dirigeants prennent les responsabilités qui s'imposent afin que nos sites soient tenus dans un état irréprochable. »

« Pas possible » de mettre des toilettes dans toutes les gares selon la direction

Le responsable syndical réclame désormais le même type d'équipement en gare de Villepreux-Les Clayes. De son côté, Joaquim de Magalhaes, directeur des cars Hourtoule, avait confié à 78actu qu'il n'était « pas possible » d'installer des toilettes dans toutes les gares car « cela a un coût » (30 000 euros à Plaisir-Grignon, Ndlr). Des propos qui font bondir les syndicats. « Ce n'est pas entendable, on ne parle pas d'argent mais de santé au travail », s'indigne Miguel Gomes, qui envisage « des actions » à Villepreux-Les Clayes s'il n'obtient pas gain de cause. ■



► FARAH SADALLAH

Coignières Des voleurs de cosmétiques pris en flagrant délit

Trois hommes ont été interpellés le 7 juin vers 19 h, alors qu'ils commettaient un vol par effraction à Coignières. Ce soir-là, un habitant a prévenu la police après avoir vu trois hommes escalader la clôture d'un pavillon. Une fois sur place, la police a alors découvert qu'ils étaient rentrés par effraction en passant par le garage. Pris sur le fait à l'intérieur de la maison, ils étaient en train de remplir leurs sacs de produits cosmétiques. Immédiatement interpellés, ils ont été placés en garde à vue. Ils sont sans domicile fixe. ■

Trappes Colis oublié: un train est contraint de se rendre sur une voie de garage

Le 4 juin en début de soirée, un train en provenance de Paris a été immobilisé à Versailles. En effet, au sein de la voiture 4, un sac à dos noir a été retrouvé abandonné. Les passagers ont été débarqués à Versailles et le train a été redirigé vers Trappes sur une voie de garage pour être examiné. Le service de déminage est intervenu. Finalement, le sac contenait de simples habits. Le propriétaire du sac n'a pas pu être identifié. ■

Trappes Un drone survole le commissariat de Police

Au commissariat de Trappes, un drone est surpris en train de survoler les locaux de la police, le 6 juin dans l'après-midi, place des Merisiers. Il était en vol stationnaire au-dessus de la cour. Il est resté là pendant cinq minutes environ, puis il est reparti. Les policiers n'ont pas réussi à localiser le pilote à distance. ■

Versailles Un jeune manque de se noyer dans un bassin du château de Versailles

Le 8 juin au château de Versailles, trois jeunes se baignaient dans la pièce d'eau des Suisses, un des bassins du château de Versailles situé à l'extrémité du parc. Mais la baignade y est interdite. Au moment de sortir de l'eau, l'un des jeunes n'a pas réussi à s'extirper. Mais heureusement, une patrouille de police en VTT passait par là et a réussi à le hisser hors de l'eau. ■

Trappes

Incendie du poste de police municipal, le suspect identifié

L'incendie dans les sous-sols des locaux de la police municipale de Trappes remonte au 20 mars. Un homme a enfin été arrêté le 30 mai. Une expertise psychiatrique a conclu qu'il avait besoin de soins adaptés.



C'est le système de vidéoprotection de la ville qui a permis de le repérer.

Le montant des dégâts s'élève à près de 60 000 euros. Le 20 mars, en tout début de matinée, un incendie s'est déclaré dans les soussols des locaux de la police municipale de Trappes. Le présumé pyromane a été arrêté plus de deux mois après, soit le 30 mai. Placé sous contrôle judiciaire, il sera jugé le 29 septembre prochain.

Il ne se rappelait pas avoir mis le feu

C'est le système de vidéoprotection de la ville qui a permis de le repérer. Ce matin-là, un homme aurait adopté un comportement suspect à proximité du poste de police municipale. Mais après le début de l'incendie, l'intervention des secours a permis de limiter les dégâts. Le signalement de l'homme à l'accoutrement apparemment singulier a été transmis aux patrouilles. Mais les recherches ont été vaines.

Il faudra attendre un nouveau repérage des caméras de la commune de Trappes, le 30 mai pour qu'il soit finalement interpellé. Lors de sa garde à vue, il a avoué s'être trouvé sur les lieux le jour de l'incident. Mais il ne se rappelait pas avoir mis le feu. Une expertise psychiatrique aurait conclu à un homme dangereux, qui a besoin de soins adaptés dans les meilleurs

Il a depuis été libéré et placé sous contrôle judiciaire dans l'attente de son jugement le 29 septembre prochain. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines

Les quartiers sont-ils redevenus calmes?

Depuis une semaine, les violences urbaines se sont à priori calmées dans les communes comme Trappes, Plaisir ou encore Élancourt. Très peu de cas de violences urbaines sont à dénombrer.

Les violences urbaines ont beau- C'est encourageant. » « On est sur il y a quelques jours. Le plus souvent dans les quartiers de Trappes, Plaisir ou encore Élancourt, les forces de l'ordre étaient appelées pour des feux de poubelles. Mais une fois sur place, des groupes de personnes les attaquaient à coup de jets de projectiles et de tirs de feux d'artifice.

Depuis une semaine, le calme semble être revenu à Saint-Quentinen-Yvelines, selon plusieurs sources. « Il n'y a pas eu de faits particuliers. On travaille normalement, reconnaît une source policière.

coup occupé le quotidien de la un schéma presque normal », pourpolice pendant et après le confine- suit une autre source. Sachant que ment. Mais la situation s'est calmée pour un des commissariats, le dernier épisode de violence urbaine, qui a donné lieu à une interpellation, remonte au 22 mai.

« On est sur un schéma presque normal »

Mais à Trappes, par exemple, le 3 juin, la police est intervenue pour contrôler des perturbateurs suite à des appels de riverains. Sur place, elle a été victime de jets de projectiles trouvés sur la voie publique comme des cailloux, des bouteilles en verre. Il n'y a pas eu de blessé. ■

Les Clayes-sous-Bois

En guise de punition, son père le met dans le coffre

Un père, excédé, a été surpris par la police en train de mettre son fils dans le coffre de sa voiture pour le punir, le 4 juin aux Clayes-sous-Bois. Le cadet s'était disputé avec son grand frère.

Il s'était disputé avec son grand frère, alors pour le punir son père aurait voulu le mettre dans le coffre de sa voiture. Le 4 juin vers 23 h 15 aux Clayes-sous-Bois, une patrouille de police a surpris, un homme en train de mettre de force quelqu'un dans le coffre de sa voiture. Les forces de l'ordre sont intervenues.

Il s'est vu notifier un rappel à la loi

Il s'agissait d'un enfant de 13 ans, qui était en réalité contraint par son père de monter dans le coffre. Le père aurait expliqué à la police, qu'encore une fois il s'était disputé avec son grand frère de 17 ans et que pour le punir, il voulait le mettre dans le coffre.

Les enfants vivent chez leur mère depuis le divorce de leurs parents. C'est la mère qui aurait prévenu leur père et ce dernier, excédé par le comportement du cadet, a voulu le punir d'une manière très particulière. La police a embarqué le père de famille. Les enfants ont été interrogés et ont affirmé ne pas subir de violences de sa part. Il s'est quand même vu notifier un rappel à la loi. ■

Montigny-le-Bretonneux

Ils prennent la fuite et sont repérés par le chien pisteur

Après avoir un grillé un feu rouge le 3 juin, à Montigny-le-Bretonneux, deux jeunes ont pris la fuite en percutant deux voitures. Leur course a pris fin à pied, lorsqu'un chien pisteur les a repérés à Trappes.



Lors de leur garde à vue, les deux hommes ont reconnu avoir voulu échapper au contrôle de la police, car le conducteur n'avait pas le permis.

Deux jeunes ont été arrêtés après une course-poursuite à Montignyle-Bretonneux et Trappes le 3 juin. L'un d'entre eux sera jugé au mois de septembre et l'autre, mineur, devra répondre de ses actes devant un juge pour enfants.

Tout a commencé à Montigny-le-Bretonneux. Les deux hommes ont grillé un feu à bord d'une C3. Un équipage local de police se trouvait dans les parages et a décidé de les contrôler. Mais les jeunes ont refusé de s'arrêter. Dans leur fuite, ils ont tenté de passer entre deux voitures qu'ils ont finalement percutées violemment. L'un des deux conducteurs victimes de l'accident a été blessé au mollet et a dû être transporté à l'hôpital.

Alors, les deux fuyards ont quitté leur C3 pour prendre la fuite à

pied en direction des voies ferroviaires. Selon Le Parisien, l'un d'eux s'est débarrassé d'un vêtement ensanglanté. L'habit a été donné au chien pisteur, qui a finalement retrouvé les deux jeunes cachés dans le square Maurice Thorez à Trappes.

Un vêtement ensanglanté

Il s'est avéré plus tard que le véhicule avait été volé le 31 mai dans un pavillon de Guyancourt, selon le journal francilien. Lors de leur garde à vue, les deux hommes ont reconnu avoir voulu échapper au contrôle de la police, car le conducteur n'avait pas le permis. Mais ils ont assuré ne pas avoir volé la voiture qui leur avait été

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.



Eurovia Ile-de-France Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines

Rue Louis Lormand 78320 La Verrière cedex T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77 st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr





Si quelqu'un consulte les annales du baseball dans quelques décennies, et cherche le champion de France 2020, il pourra chercher longtemps. Coronavirus oblige, l'édition de cette année du championnat hexagonal n'existe tout simplement pas. Elle devait commencer début avril. Mais en raison de la situation épidémiologique, le report jusqu'au 1er avril déclarée par la Fédération française de baseball (FFBS) a rapidement été étendu jusqu'au 1er juin, avant qu'une annulation définitive de toutes les compétitions nationales 2020, et donc du championnat, ne soit décrétée en bureau fédéral le 5 mai (le Challenge de France était lui déjà annulé depuis le 15 mars, Il juge que l'annulation « est assez Ndlr).

Du côté de certains clubs, il semble que l'on se soit plié à cette décision sans vraiment avoir le choix. C'est notamment le cas chez les Cougars de Montigny-le-Bretonneux, qui s'apprêtaient à disputer leur 11e saison parmi l'élite. « Dans un premier temps, on nous annonce un report, rappelle Franck Le Carpentier, président des vice-

Baseball L'annulation totale de la saison bouleverse les Cougars

La pandémie de coronavirus ayant entraîné l'arrêt des championnats sportifs, La Gazette revient, chaque semaine, sur la situation dans chacune des principales disciplines collectives. Cette semaine : le baseball.

champions de France 2018. Vu que l'on a des joueurs que l'on fait venir de l'étranger, ça a été un peu compliqué de pouvoir déléguer les arrivées sans certitude qu'il y ait un championnat. [D'habitude], on accélère les entraînements à partir de la 2^e quinzaine de février pour arriver à plein régime à la 2^e quinzaine de mars [...]. Là, on a interrompu notre activité tout début mars [...]. Les joueurs ne l'ont pas bien vécu.»

Reprise partielle des entraînements cette semaine

logique dans les circonstances mais ne nous arrange pas ». Et évoque la situation de ses joueurs « qui vont perdre complètement une saison », mais aussi le cas des autres principaux championnats européens, qui ont repris ou vont bientôt reprendre, même si les coupes d'Europe sont, elles, annulées. « Et vu que l'on est toujours en concurrence pour les joueurs, ça risque de devenir compliqué », concède le président.

Les Cougars ont aussi perdu gros économiquement. « Entre les manques à gagner merchandising, sponsors, toutes les buvettes qui n'ont pas eu lieu, les soirées ou les repas, on est à 35 000 euros de manque à gagner, déplore Franck Le Carpentier. On est en panne de fonds propres, car, certes les licences ont été payées, mais on a toute une activité merchandising qui est à l'arrêt [...] Et au niveau partenariats privés, on a perdu tous nos partenaires. »

Et les dispositifs d'aide pour surmonter ces difficultés sont très peu nombreux, selon lui : « Les seules annonces, c'est le mouvement "Soutiens ton club" lancé par le CNOSF, qui est une campagne de dons à l'attention des particuliers [...]. Les seules garanties que l'on a eues, au niveau de la Région, de l'Agglomération, du Département et de la mairie, c'est de faire comme si la saison avait eu lieu, c'est-à-dire qu'en termes de subventions, ils auraient pu nous réclamer l'argent puisque finalement, on n'a pas fait de saison, mais ils ne le feront pas. S'ils l'avaient fait, on mettait la clé sous la porte. »



À l'arrêt depuis début mars, les Cougars de Montigny-le-Bretonneux devraient reprendre leurs entraînements cette semaine, mais ne rejoueront pas de match officiel avant 2021.

Le président confie d'ailleurs que dans un tel contexte, « certains petits clubs de D1 pourraient [...] péricliter ». Et Montigny? « On n'est pas en danger, assure Franck Le Carpentier. Mais on a méchamment mangé sur nos fonds propres. » Le club a d'ailleurs lancé un appel aux dons en ligne. « Si j'arrive à grappiller 2 000 ou 3 000 euros sur du don, plus des demandes d'aide exceptionnelle [aux collectivités] qui viennent de partir, on va arriver à restaurer nos fonds propres », glisse le président.

Les Cougars entendent bien affronter cette période délicate financièrement et, sur le plan sportif, reprendre au plus vite leur activité. Sur sa page Facebook, le club annonce avoir obtenu de la mairie un retour aux terrains d'entraînement à partir de cette semaine. Des entraînements très restreints et conformes à la phase 2 du protocole de la FFBS. « Le protocole exige que vous arriviez au stade avec un masque, du côté entrée gymnase, fait savoir le club à ses adhérents. Vous devez disposer d'une solution pour nettoyer vos mains en arrivant. Toute personne ne se pliant pas au protocole se verra refuser l'accès au

« Ce n'est pas vraiment du baseball [...] mais de la remise en forme, donc des parcours d'agilité, de la frappe mais où tout le monde porte des gants, en plus des gants que l'on portait habituellement », résume Franck Le Carpentier, qui aimerait aussi disputer des matchs amicaux « en septembre ou octobre ». Pour le championnat en revanche, il faudra attendre le printemps 2021. ■



Contient du Pouvoir d'Achat bon pour le porte-monnaie et du Savoir d'Achat bon pour l'économie.

0€64

la boîte de 100g soit 6€40 le kilo

Fabrication : France (Saint-Denis-La-Chevasse, dans une entreprise de 61 salariés)



Origine:

Farine de blé et emmental de France

Nutri-Score: D

En plus du Nutri-Score, Marque Repère vous dit tout sur l'origine des principaux ingrédients et le lieu de fabrication de ses produits. C'est ce qui vous permet d'avoir la bonne information pour pouvoir décider de privilégier au quotidien les produits fabriqués en France.

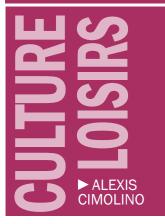
Ainsi, déjà 80% des produits alimentaires Marque Repère sont fabriqués en France, faisant tourner près de 1 000 lieux de production. C'est cela le Savoir d'Achat Marque Repère.

Tous nos engagements sur www.marquerepere.leclerc

Vous pourrez toujours compter sur Marque Repère.







Plaisir Des Estivales 100 % Covid-compatibles auront lieu cet été

L'événement est maintenu malgré le contexte sanitaire. Il se déroulera du 20 juillet au 29 août dans le parc du château.



Le parc du château accueillera encore les Estivales, qui devront cette année se

à leurs Estivales cette année. Le coronavirus n'aura à priori pas raison de la tenue de ce rendez-vous, dont l'édition 2020 se tiendra du 20 juillet au 29 août, toujours dans le parc du château.

« Plus que jamais, nous avons envie de profiter de bons moments en plein air. C'est pourquoi, la Ville a souhaité maintenir Les Estivales », peut-on

Les Plaisirois auront bien droit ainsi lire dans le magazine l'Essentiel du mois de juin, la publication municipale ajoutant que l'événement sera « 100 % Covid-compatible » cette année.

> Ainsi, il y aura deux zones, contre trois habituellement. La zone fun, où étaient aménagées pour l'occasion des structures gonflables les années précédentes, ne sera pas de la partie cet été, « pour des rai

sons sanitaires évidentes », précise L'Essentiel. La zone sport sera en revanche bien là, située entre le bassin et le château : kart à pédales, tennis de table ou encore teqball (sorte de mélange entre le pingpong et le football, Ndlr) seront notamment de la partie, et des éducateurs sportifs de la Ville proposeront des animations du lundi au vendredi de 16 h à 18 h. Pour ceux qui souhaitent plus de calme, la zone zen, de l'autre côté du château, permettra de lire, piqueniquer ou simplement se reposer en profitant du soleil. Transats, parasols et tables seront mis à disposition.

Pas de zone fun cette année

Les lieux seront ouverts du lundi au samedi de 15 h à 19 h, nocturne jusqu'à 21 h 30 les vendredis. L'entrée est libre et gratuite. Les enfants devront être accompagnés par un adulte, pièce d'identité obligatoire pour les prêts de matériel. Renseignements sur villeplaisir.fr. ■

Fête de la musique confinée : plus que quelques jours pour envoyer sa prestation

Une fête de la musique ... aux balcons. C'est bien dans ces conditions que se déroulera le célèbre événement du 21 juin. « Notre plus grand adversaire, ce sont les très grands rassemblements », avait déclaré le premier ministre Édouard Philippe lors de sa présentation de la phase 2 du déconfinement. Pas d'attroupement devant un orchestre dans l'espace public donc. Pour compenser, plusieurs villes proposent aux habitants de jouer d'un instrument depuis leur balcon ou leur jardin. À Plaisir, il est même possible de le faire en Facebook live sur la page de la Ville. Pour cela, il faut, avant le 17 juin à 18 h, envoyer une vidéo de sa meilleure prestation à culture@ ville-plaisir.fr.

« Les meilleures démos seront sélectionnées par un jury de professionnels qui vous contacteront pour l'organisation du facebook live », précise la commune. Pour simplement figurer au programme de cette fête de la musique inédite, il faut se rapprocher de la direction des affaires culturelles. Renseignements au 01 30 79 63 20.

Les Clayes Une exposition pour se déconfiner à l'espace Noiret

Une exposition présentant les œuvres des artistes Nicole Caire, **Armelle Berthier et Cécile-Marie Hadrien est** ouverte sur rendez-vous depuis le 8 juin.

C'est l'une des premières expositions organisées à SQY depuis la fin du confinement. Depuis le 8 juin, l'espace Noiret, aux Clayes-sous-Bois, accueille, sur rendez-vous, du public pour visiter l'exposition de trois artistes peintres ayant étudié à la prestigieuse école parisienne Duperré : Nicole Caire, Armelle Berthier, ainsi que Cécile-Marie Hadrien. Les visites sont possibles tous les jours, de 13 h 30 à 17 h 30.

Par ailleurs, les visites guidées sonores à la découverte de la ville sont de nouveau possibles depuis le 2 juin. Une balade d'un peu plus de 3 km et 1 h 30 au départ de l'espace Noiret, qui permet de visiter la commune à travers « les commentaires historiques et quelques anecdotes racontées par des Clétiens », indique la municipalité. Visites réalisables tous les jours de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Prises de rendez-vous, pour l'exposition comme la balade, au 01 30 79 38 96 ou à espacenoiret@lesclayessousbois.fr. ■



VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES, CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY



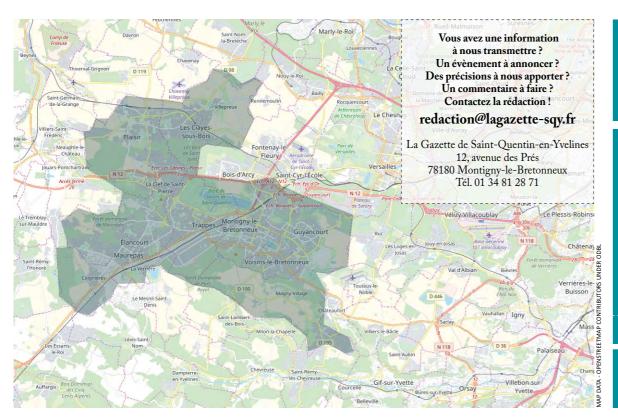
VOTRE CONFIANCE NOUS ENGAGE DURABLEMENT











La_Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :

Damien Guimier damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :

Alexis Cimolino alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :

Farah Sadallah farah.sadallah@lagazette-sqy.fi

Directeur de la publication,

éditeur :Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :

Lahbib Eddaouidi <u>pub@lagazet</u>te-sqy.fr

pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique : Mélanie Carvalho melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN: 2646-3733 - Dépôt légal: 06-2020 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse: 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.



SUDOKU: niveau moyen

5		1			4	9		7
	4		9	5				
	2			7	1	5		4
1					7		2	
	6							9
	9	4	2		5			8
	5		4	3		8		
				1				3
4	1			8	6	2		

SUDOKU: niveau difficile

				_	_			
					5		2	
		9			6	4	5	
2			3		4			
	4	5		8		2		
		1			7			9
	8					3		
1				4	3			
			1	6			7	

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°89 du 2 juin 2020 :

	_	_	_	_	_	_	_	_
2	5	3	1	4	9	6	8	7
4	6	9	7	5	8	2	1	3
1	7	8	2	6	3	4	5	9
6	9	5	3	2	4	8	7	1
7	3	1	5	8	6	9	2	4
8	2	4	9	1	7	3	6	5
3	8	2	4	7	5	1	9	6
9	1	7	6	3	2	5	4	8
5	4	6	8	9	1	7	3	2

					3			
7	2	6	8	5	9	4	1	З
1	3	4	6	2	7	8	9	5
	9							
2	7	1	3	8	5	9	6	4
6	4	5	7	9	2	1	3	8
	8							
5	1	7	2	3	8	6	4	9
4	6	9	5	7	1	3	8	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal?

Faites appel à nous! pub@lagazette-sqy.fr

YVELINES ÉTUDIANTS SENIORS

Vous recherchez un job d'été rémunéré et solidaire?
Agissez pour briser l'isolement des personnes âgées!

Besoin de vous sentir moins seuls cet été? Bénéficiez du service mis à votre disposition par le Département.

